



Envoyé en préfecture le 29/05/2024

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 29/05/2024
DEPARTMENT DE VAUCLUSE

ID: 084-218400828-20240528-DCM2024_027-DE
COMMUNE DE MORMOIRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 mai 2024

Délibération n° 2024_027

Date de convocation : 22/05/2024

Membres en exercice : 18

Votants : 17

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3 MARTIN-
MOURIER-BASTOGNE

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 29-05-2024



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE et le vingt-huit mai à vingt
HEURES et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Régis SILVESTRE, Maire :

Présents : Régis SILVESTRE, Patrick CHAVADA, Mireille ORTUNO,
Thibault DEMOULIN, Isabelle CHANTREL, Julien SANCHEZ, Bernard
LE DILY, Bernard LECOMTE, Denis CHANTREL, Sandrine CONIL,
Frédéric FARINA, Rima DELARRAT, Caroline DELFINO, Jean-Pierre
AMIOT, Brigitte BASTOGNE, Lionel MARTIN,

Procurations : Rafaële MOURIER à Lionel MARTIN

Absents Excusés : Frédéric MOURIES

Secrétaire : Isabelle CHANTREL, assistée de Nathalie NEVEUX,
attachée territoriale.

Secrétaire : Isabelle CHANTREL, assistée de Nathalie NEVEUX,
attachée territoriale.

Conseil Municipal -Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18/03/2024

Monsieur le maire soumet le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 mars 2024 qui a été transmis
avec la convocation à cette séance.

CONSIDERANT que ce procès-verbal pouvait être consulté en même temps que le dossier du Conseil Municipal,
dans les délais réglementaires.

Le conseil municipal ayant oui l'exposé du maire et après en avoir délibéré à la majorité :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 18 mars 2024

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

La secrétaire : Isabelle CHANTREL,
Adjointe au maire

Le Maire

Régis SILVESTRE